Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 34

Artikel: Lo crédit
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193785

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

brave et doit être plus instruite, plus solide, ayant servi dix ans avant d'être réserve. Donc le mot de la devise était nécessairement pris dans le sens de corps spécial, de corps *choisi, eligere,* choisir, donc rigoureusement vrai.

Son plus *ferme* soutien :

Bon Dieu ! il y a, et j'en suis heureux, 27 ans révolus que j'habite le canton de Vaud : j'ai toujours entendu dire dans les tirs cantonaux, à la tribune, dans les conversations, partout, que la force de la Suisse était surtout dans sa carabine. La réputation des carabiniers suisses est européenne ou plutôt universelle. Et qui peut connaître le nombre des métaphores où les balles de carabines, les carabines et les carabiniers ont pris place sans réclamation ? Est-ce pour avoir fait une métaphore en douze syllabes et dans une fête de carabiniers militaires que cela devient critiquable ? J'ai toujours l'esprit assez mal tourné pour ne pas le croire.

Son *meilleur* citoyen.

Ah ! c'est ici où je suis pris. Le canton connaîtra le carabinier comme son meilleur citoyen, donc celui-là qui n'est pas carabinier n'est pas aussi bon citoyen... Oh ! mais ! je renie le *syllogisme;* d'abord parce que je n'y ai pas pensé, ensuite parce que je ne croyais pas qu'on eût pu le penser pour moi, ne croyant pas participer à un cours de rhétorique. J'en appelle à vous, cher rédacteur, pourrait-on faire, je ne dis pas seulement un quatrain, mais une poésie quelconque, s'il fallait épiloguer sur chaque mot. N'est-il pas évident que le sens de ces vers était que le carabinier doit être ou s'efforcer d'être, à la guerre le meilleur soldat, à la paix le meilleur citoyen. Morbleu ! que chaque corps, que chaque Vaudois en dise autant et tout sera pour le mieux. Mais s'en montrer piqué ! ah ! C'est comme si les trois cantons primitifs se fâchaient quand on appelle les Suisses, en général, les enfants de Guillaume-Tell ; car même en acceptant pour *historique, l'histoire* de Guillaume-Tell, en quoi a-t-il fondé ou sauvé la Suisse ? et les trois cantons perdant la bataille de Morgarten, comment l'arbalète de Tell y eût-elle remédié ? et pourtant personne ne s'insurge contre ce titre de père de la patrie. Je trouve donc que les amours-propres qui se sont froissés ont été un peu vifs dans leur appréciation, et que ce pauvre quatrain n'est pas si noir qu'on veut bien le dire.

Pour terminer, si un chef de corps adressait à ses soldats l'allocution suivante : « Soldats, vous êtes vraiment une troupe d'élite et la Patrie compte sur vous, comme sur ses plus fermes soutiens ; au feu, faites connaître à l'ennemi ce que vous valez ; mais si, dans la bataille, vous vous montrez les plus braves soldats, dans la paix, le pays trouvera en vous ses meilleurs citoyens. »

Je me tâte, je m'interroge, je ne sais vraiment pas comment je pourrais me trouver blessé de ces mots, si je ne faisais pas partie de ce corps. La devise incriminée n'était-elle pas censée une allocution des chefs des carabiniers à leurs soldats ?

Vous voyez, cher rédacteur, que je persiste à avoir l'esprit mal tourné. Que voulez-vous ? N'avons-nous pas tous notre petit *coup de marteau ?* et ceux qui sont plus ou moins poètes, un coup un peu plus marqué ? Donc, à ce titre, je réclame votre indulgence, et vous prie d'agréer, aussi cordialement que je vous les adresse, mes sincères salutations.

Bois de Vaux.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

* * *

Dans un article sur les *cercles* à Lausanne, en parlant de celui de la *Morue*, nous faisions appel à l'un de ses membres les plus aimés, M. de la Cressonnière, en le priant de bien vouloir nous dire ce qu'il savait sur l'origine du nom de ce cercle. Voici ce qu'il eut l'amabilité de nous écrire :

Lausanne, 21 novembre 1867.

Mon cher rédacteur,

Je commencerai par vous remercier de l'appréciation que vous avez faite de notre cercle de la Réunion. Oui c'est bien un cercle où règnent la bonhomie et l'esprit de famille, et cela sans ôter la moindre parcelle de l'indépendance de chacun des membres qui s'y rencontrent. C'est véritablement là que j'ai commencé à aimer les Vaudois, à comprendre leur bonté et surtout leur sincère hospitalité, que j'ai retrouvée dans toutes leurs sociétés. Ah ! que de bonnes soirées nous avons passées autour de la table du billard, jouant une modeste poule, servant de prétexte à la causerie et à la gaieté, et attirant souvent par nos éclats la partie plus grave de notre réunion.

J'arrive maintenant à votre appel, exprimé en termes si flatteurs pour moi. Le nom de cercle de la *Réunion* vient de la fusion du cercle des *Amis* et de celui des *Fabricants.* Quant au nom de cercle de la *Morue*, est-ce une épigramme ? Est-ce une simple énonciation d'un fait ? Les uns prétendent que ce nom vient de l'habitude qu'avaient quelques membres de se réunir un jour de la semaine, le samedi, pour faire un souper où figurait de la morue parfaitement préparée ; je me rallierais assez à cette interprétation. L'épigramme serait celle-ci : Un habitant bien connu de Lausanne avait demandé de la morue au café Morand et n'avait pu en obtenir. On l'envoya au cercle de la Réunion où précisément deux ou trois personnes étaient attablées devant un plat de morue ; il en demande, refus, il n'y en a pas. — « Mais on en mange à la salle, » dit-il au concierge. — « Ah ! elle a été apportée du dehors, » répondit ce dernier.

Désappointé, le *demandeur* aurait dit : « Voilà un beau cercle de la *Morue* où l'on en mange, et où l'on n'en veut pas donner ! » Et le nom serait resté. Vous voyez dans tous les cas, que l'intéressant animal que l'on pêche à Terre-Neuve, a donné indirectement ce *sobriquet* au cercle de la Réunion.

Agréez, Monsieur, etc.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

Lo crédit.

Dein stu mondo, y'ein a que sâvont sè teri d'afférès quand bin ne sont què dâi pourro diablio ; mâ c'est dâi lulus que vayont bé, que ne sont pas tzaropès, que sâvont cartiulâ et que ne medzont pas mé dè toma què dè pan, et que pâovont mémameint sè mettrè dè coté on pere po la sâi ; tandi que dâi z'autro, qu'ont oquiè, ne sont pas pi fotus dè sè gardâ cein que l'ont et rupont tot, et soveint, sein sè mau conduirè ; mâ c'est dâi gaillâ que ne vayont pas pe liein què lâo bet de naz et que ne sâvont pas sè peinsâ ein leu mémo que s'on n'a pas fauta d'oquiè vouâi, on pâo ein avâi fauta déman et que dépeinsont po dâi bambïoulès, dâi folérâ, cein que porrâi boutsi ou bon perte. Et pi lâi a cé tsancro dè crédit, qu'est on dérupito iô on sè rebedoulè s'on lâi met pas onna baragne ein bailleint dâi z'acompto, kâ se clliâo que dâivont font état d'âobliâ lâo dettès, clliâo à quoui ont dâi ont 'na rasvegnance dâo tonaire.

« Suivant ta borsa, gouverne ta gâola, » se diont lè dzeins bin avezâ, et ma fâ l'ont bin réson, et s'on ne pâo pas pàyi compteint, ne faut jamé atsetâ cein qu'on s'ein pâo passâ, et ne pas férè coumeint lo Dâvi à la Guegne, qu'a fini pè étrè à la tserdze dè la coumouna, po cein que c'étâi on gaillâ que n'étâi pas on crouïo soudzet, mâ on coo qu'atsetâvè tot à crédit.

On dzo que lo régent fasâi férè dâi réglès pè l'écoula, fasâi comptâ âi z'einfants diéro faillâi po atsetâ tant dè café, tant dè sucro, tant dè tsecorïa et autrès martchandi, et sè peinsâvè que clliâo bouébo dévessont savâi diéro cotâvè la livra.

— Diéro cotè lo sucro ? se fe âo bouébo à Dâvi.

— Ne sé pas, se repond lo gosse.

— Coumeint, te ne sâ pas ! n'est-te pas tè que te va férè lè coumechons po ta mére pè la boutequa ?

— Oï.

— Adon te ne sâ pas diéro cotè lo sucro ?

— Na.

— Et coumein fâ-tou po payî ?

— On fâ marquâ !

Eh bin, vouaiquie lo drâi tsemin po allâ à l'hépetau.

Le Temple.

Chacun connaît ou tout au moins a entendu parler de ce grand marché parisien où l'on peut se vêtir de pied en cape à des prix fabuleusement bas ; où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour monter économiquement un ménage : linge de lit et de table, meubles de toutes espèces, batterie de cuisine, etc., etc.

Le journal *La France* donne les détails suivants sur cette vaste installation :

« Le public est admis au Temple tous les jours, de neuf heures à midi, moyennant un droit d'entrée de cinq centimes.

Quand arrive neuf heures moins le quart, l'inspecteur du marché sonne la cloche, et l'on voit déboucher des quatre escaliers quatre groupes d'hommes et de femmes qui se dirigent rapidement vers leur place.